

Lutter contre l'Érosion des sols dans le vignoble champenois

TERRES d'AVENIR

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARNE

DEPUIS LE DÉBUT DES ANNÉES 90, NOTRE RÔLE ...



Favoriser la maîtrise des risques d'érosion :

1. Informer des enjeux
2. Informer du contexte réglementaire
3. Accompagner sur le choix du maître d'ouvrage
4. Prévenir les difficultés – Cultiver les facteurs de réussite
5. Accompagner les structures en place

43 ASA
7 400 ha
12 300 propriétaires
86 150 parcelles

+ 1 à 2 nouvelles
ASA / an

CONTEXTE :



1 PROGRAMME DE TRAVAUX

POUR

4 OBJECTIFS INDISSOCIABLES

CONTEXTE :



Accès et Conditions d'exploitation des parcelles



Sécurité des biens et des personnes



Préservation de la ressource en EAU



Intégration paysagère et biodiversité



Viticulture durable (Point 27) : L'exploitant adhère aux opérations collectives d'aménagement des coteaux dès lors qu'une démarche est initiée par les professionnels viticoles (volonté locale de création d'une association syndicale autorisée)

UNE DÉMARCHE GLOBALE IMPÉRATIVE



- À l'échelle d'un **bassin versant**.
- Approche **amont aval** et **aval amont**
- Prise en compte des contraintes de **chaque acteur** de l'eau
 - Propriétaires (forêt, vigne, culture...)
 - Exploitants (forêt, vigne, culture...)
 - Collectivités compétentes (forêt, vigne, culture/zones urbanisées/voies de circulations, STEP, captages...)
 - le Département, la SANEF et la SNCF (voies de circulation)
 - VNF (canal...)
 - AESN
 - ...

Dés l'amorce d'un projet : Réalisation d'un schéma général hydraulique

UNE DÉMARCHE GLOBALE IMPÉRATIVE



12 485 ha,
55% du vignoble marnais

Objectif:

Avoir une vision **GLOBALE**

- des travaux à réaliser à terme
- des « contraintes » de chaque acteur de l'eau
- des exigences réglementaires

→ Définir des Priorités **PARTAGEES**
Définir les Responsabilités
(Définir les Tranches de travaux)

Schéma
général
+
Etude
parcellaire

*Etudes
préalables*

En parallèle

Schémas
d'assainissement
et du pluvial

OBJECTIF DES AMÉNAGEMENTS : GESTION DES ORAGES



- Optimisation hydraulique :
 - Approche **quantitative**
 - Approche **qualitative**
- **Dimensionnement** des ouvrages le mieux adapté
- Gestion des surverses avec **prévision des incidences...**

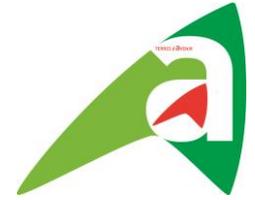
BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



- Hydraulique douce (Étude parcellaire) :
 - Enherbement des parcelles et des tournières



BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



- Hydraulique douce (Étude parcellaire) :

- Enherbement des parcelles et des tournières
- Longueur des rangs,
- Pentes,
- Haies



BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



- Hydraulique douce (Étude parcellaire) :
- Aménagement structurant et infiltrant :
 - Fossés à redents



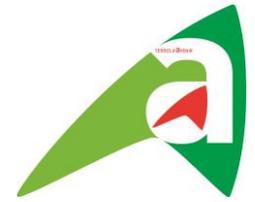
BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



- Hydraulique douce (Étude parcellaire) :
- Aménagement structurant et infiltrant :
 - Fossés à redents
 - Chemins en dalles gazon



BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



- Hydraulique douce (Étude parcellaire),
- Aménagement structurant et infiltrant,
- Hydraulique structurante :
 - Chemins béton, fossés et canalisations : transport des eaux
 - Bassins d'orage :
 - tranquillisation des eaux
 - abattement de pollution

**Exemple d'optimisation
d'un bassin d'orage
(Nogent l'abbesse)**

BOITE À OUTIL DES AMÉNAGEMENTS



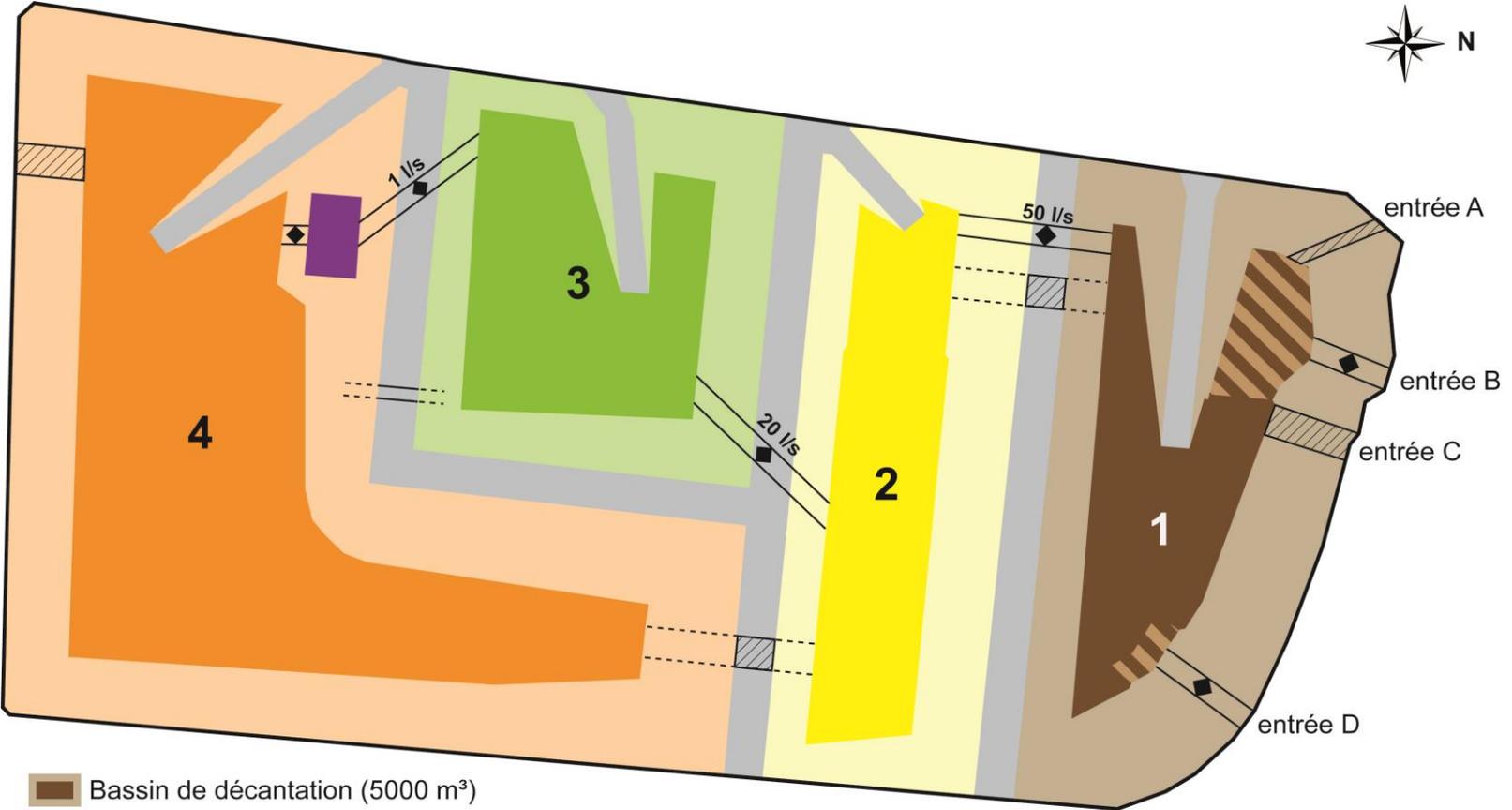
Nogent l'abbesse : Exemple d'optimisation d'un bassin d'orage



4. LES MOYENS DE LUTTE : L'HYDRAULIQUE STRUCTURANTE



Nogent l'abbesse : Exemple d'optimisation d'un bassin d'orage



- Bassin de décantation (5000 m³)
- Bassin de photodégradation (3000 m³)
- Bassin de phytoremédiation (3000 m³)
- Bassin d'infiltration (17000 m³)
- Filtre à sable

- Passage instrumenté
- Surverse
- Canalisation
- Rampes et digues

0 10 m





Pour plus d'informations :

Tél : 03.26.77.36.36
aurelie.schneider@marne.chambagri.fr
xavier.carpentier@marne.chambagri.fr
www.marne.chambagri.fr



Merci pour votre attention